

Communiqué de presse

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'Union des Auto-Entrepreneurs renouvellent leur partenariat pour un soutien affirmé aux auto-entrepreneurs

Le 30 mai 2022 – Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, et François HUREL, Président de l'Union des Auto-Entrepreneurs (UAE) ont renouvelé le 5 avril 2022, leur convention de partenariat. Elle adresse un double enjeu : promouvoir et encourager l'auto-entrepreneuriat, mais aussi mieux cerner ce moteur de l'initiative économique, via des études et enquêtes régulières dans le cadre l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat.

Cet engagement de partenariat, d'une durée de trois ans, témoigne du soutien constant de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires à la mise en place et au développement du régime de l'auto-entrepreneur dont elle est un partenaire historique.

Depuis 2009, l'Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat est le seul à être dédié au régime de l'auto-entrepreneur en France. Il a été mis en place par l'UAE avec le soutien de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires pour analyser les profils et attentes des auto-entrepreneurs et le regard des Français sur l'activité indépendante et l'évolution du travail indépendant. Ces derniers mois, ces études ont permis de mesurer l'impact de la crise du Covid-19 sur la situation économique ainsi que les perspectives et attentes des auto-entrepreneurs, notamment concernant leur protection sociale.

Pour François Hurel, « *ce partenariat illustre de l'intérêt du régime de l'auto-entrepreneur en France, avec plus de 3500 inscriptions par jour et 2,6 millions d'inscrits. Il témoigne aussi de l'engagement durable de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires au service de l'esprit d'entreprise en France* ».

En renouvelant leur partenariat, l'UAE et la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires souhaitent mettre en œuvre plus de synergies sur les territoires. En 2022, une action d'envergure sera ainsi menée à l'attention des élus territoriaux. Objectif : mesurer leurs attentes en matière de communication sur l'auto-entrepreneuriat (et particulièrement sur les services à la personne), et recueillir leurs besoins d'information pour répondre aux interrogations des citoyens.

Les résultats de cette étude permettront par la suite de conduire des actions de terrain aux côtés des élus pour mieux accompagner les auto-entrepreneurs dans leurs projets et leurs démarches administratives.

Très attachée à la dynamique territoriale de ses initiatives, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires est également résolue à donner aux auto-entrepreneurs une chance supplémentaire de réussir. Tel est l'enjeu du concours qu'elle organise avec l'UAE depuis 2015 et qui leur est exclusivement réservé, le Prix Audace. Au fil de ses 8 étapes régionales, elle verse ainsi une dotation de 4.000 euros à chaque entrepreneur lauréat du Prix Audace, soit une enveloppe annuelle de 32.000 euros pour accélérer le développement de leurs activités.

« Nous sommes très heureux de renouveler ce partenariat historique avec l'UAE. Nous partageons des valeurs communes : l'esprit d'entreprendre, le soutien aux porteurs de projets, l'accompagnement vers le succès... Quelle chance et quelle fierté de pouvoir être aux côtés de ces entrepreneurs plein d'audace et d'ambition, de les aider à se lancer, s'accomplir et s'épanouir », témoigne Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

À propos de l'UAE

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur installation jusqu'à leur développement. L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs un cadre technique de construction de projet, une série d'informations et de services proposés par ses partenaires via son site web, un programme d'accompagnement et de sensibilisation à la formation professionnelle, ainsi que des actions et rencontres de proximité en région.

L'adhésion annuelle à l'UAE comprend dès l'entrée une formation professionnelle de trois heures pour permettre l'acquisition des connaissances indispensables sur le régime de l'auto-entrepreneur (juridique, administratif, social et fiscal).

Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com>

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif d'accompagnement sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org>

Contact Presse UAE

Imedia Conseil - Isabelle MAURIAC - imauriac@imedia-conseil.fr - 06 27 70 71 60

Contact Presse Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

SOURCE RP - Sophie CARTIER-BRESSON – sophie@source-rp.com - 01 85 78 66 33